

APPEL À MOBILISATION

POUR JEAN-PAUL DELESCAUT SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UD CGT NORD

CONVOQUÉ AU TRIBUNAL DE LILLE LE 28-03-2024

Le **20 octobre 2023**, le Secrétaire Général de l'Union Départementale des syndicats CGT du Nord, Jean-Paul Delescaut a été arrêté chez lui, à 6h du matin, par une dizaine d'hommes dont nombre étaient cagoulés. **Jean-Paul a été placé en garde à vue** au commissariat de Lille pour « apologie du terrorisme » et « incitation à la haine raciale », suite à la plainte du préfet, parti depuis qq semaines et remplacé par un nouveau, l'ex ayant été promu et placé au gouvernement...

L'Etat, via le parquet, ayant décidé de poursuivre Jean-Paul en justice, notre camarade est **convoqué devant le tribunal correctionnel de Lille ce JEUDI 28 mars 2024**.

L'accusation porte sur un communiqué en soutien au peuple palestinien. Dans celui-ci se trouvait la dénonciation des crimes sionistes, un hommage à toutes les victimes civiles, la demande immédiate d'un **cessez-le-feu** et l'**application du droit international**. L'AFPS 59/62 dénonce fermement cette accusation mensongère. Nous affirmons qu'elle n'est qu'une tentative d'intimidation qui vise tout le mouvement de protestation contre le massacre en cours à Gaza.

Jean-Paul Delescaut n'est pas un syndicaliste de bureau. C'est un **militant de terrain**, un ami de notre association et un **camarade de lutte du peuple palestinien**. Très régulièrement lors des manifestations syndicales, il porte avec fierté soit le maillot de notre association avec les 4 cartes qui montrent la colonisation de la Palestine, soit le maillot noir et orange de la campagne BDS France. En tant que dirigeant de l'une des plus grandes Union Départementale de la plus grande organisation syndicale de France, il a toujours assumé son **soutien à la résistance palestinienne**.

Depuis le 7 octobre, ses déclarations ont été nombreuses et toujours sans ambiguïté dans la dénonciation du sionisme. Le 20 novembre dernier, il prenait par exemple la parole aux côtés de Salah Hamouri à la Bourse du travail de Lille. La CGT du Nord que Jean-Paul représente est également, en tant qu'organisation, adhérente de notre association, et a été d'une **aide inestimable** dans l'organisation de nos mobilisations depuis des années. Elle a également apporté un **soutien financier sans équivalent** dans notre département depuis le début des massacres en cours.

Comme de nombreux militants qui soutiennent le peuple palestinien, Jean-Paul Delescaut est attaqué en justice parce qu'il s'oppose au génocide en cours à Gaza et qu'il dénonce la complicité des dirigeants français avec ces crimes. Depuis des années maintenant, les gouvernements de notre pays, qu'ils soient de droite, du centre ou socialistes, tentent de **criminaliser le mouvement de soutien au peuple palestinien**.

Les militantes et militants sont insultés publiquement, agressés physiquement, attaqués en justice. Les **rassemblements sont cadencés**, les **manifestations interdites**, les **prises de paroles censurées**.

POURTANT, LE DROIT EST DE NOTRE CÔTÉ ! NOUS SOMMES DES MILITANTS DE LA JUSTICE ET DE LA PAIX, ET NOUS EXIGEONS LE RESPECT DE LA LOI ! NOUS EXIGEONS LE RESPECT DU DROIT INTERNATIONAL ! NOUS EXIGEONS QUE LE LA LOI INTERNATIONALE SOIT RESPECTÉE, NOUS EXIGEONS QUE LE DROIT INTERNATIONAL SOIT APPLIQUÉ ! CONTRE LA LOI DU PLUS FORT, NOUS Y OPPOSONS LA FORCE DU DROIT !

C'est pourquoi, le 14 mars dernier, il y a juste une semaine, et après 15 ans de procès contre nos camarades d'Alsace, la Cour d'appel de Paris s'est enfin conformé aux recommandations de la Cour Européenne des Droits de l'Homme en déclarant que le **boycott d'Israël était légal** ! C'est une grande victoire pour nos camarades et pour tout le mouvement de solidarité avec la Palestine !

Jean-Paul Delescaut n'est pas un criminel ! Jean-Paul est un militant qui assume devant l'histoire son rôle de dirigeant syndical. En soutenant le peuple palestinien dans sa lutte pour l'auto-détermination, il se place du côté de tous les peuples en lutte depuis des siècles contre la colonisation. Comme les travailleurs des ports partout dans le monde qui refusent de charger sur les bateaux des armes qui serviraient à tuer des enfants à Gaza, **Jean-Paul est du côté de la justice sociale et de la paix**. Et c'est pourquoi la justice française, sur les ordres du gouvernement, voudrait le faire condamner. Mais **derrière la personne, c'est toute une organisation qui est attaquée. Et derrière la CGT, ce qui est menacé, c'est tout le mouvement social** qui s'oppose au ravages de Macron et ses gouvernements, en France et ailleurs.

En France, pour les militantes et militants politiques, syndicaux, féministes, antiracistes, écologistes, c'est en effet maintenant devenu une habitude de recevoir des coups de matraque et des convocations au tribunal. **MAIS ON NE NOUS FERA PAS TAIRE !!**

L'AFPS 59/62 milite pour l'application de tous les droits du peuple palestinien. Mais plus largement, nous dénonçons les politiques de toutes celles et ceux qui prônent la loi du plus fort à grand renfort de lois d'inégalités sociales et de domination économique. Ainsi, notre association était présente le 25 novembre pour dénoncer les violences sexistes et sexuelles et le 8 mars pour la journée de lutte pour les droits des femmes. Nous avons dénoncé la banalisation des discours fascistes du Rassemblement national par la droite. Nous avons combattu l'entrée dans la loi, permise par les macronistes, du programme xénophobe du RN, à travers la récente loi immigration. Nous serons également présents le 1er mai, comme tous les ans, pour la manifestation syndicale à l'occasion de la fête des travailleurs.

Notre association **dénonce l'impérialisme, le racisme, le sexisme, et les ravages d'un système économique** qui ne fait qu'entretenir des inégalités et exploiter les plus pauvres et les plus démunis. C'est aussi pour cela que nous dénonçons le sionisme, car Israël symbolise la quintessence de toutes ces **formes de domination**.

Pour toutes ces raisons, **l'AFPS 59/62 apporte son soutien à l'Union départementale des syndicats CGT du Nord** et exige l'abandon des poursuites judiciaires envers son Secrétaire Général. La **pétition en soutien à Jean-Paul Delescaut**, que nous vous invitons à signer si ça n'est déjà fait, et à continuer à la diffuser très largement dans vos réseaux, a déjà recueilli près de 10 000 signatures, dont celle d'Anne Tuillon, la présidente nationale de l'AFPS, de Sophie Binet, Secrétaire nationale de la CGT, de Jean-Luc Mélenchon, de militants de l'Union Juive Française pour la Paix, comme Pierre Stambul et Michèle Sibony, de responsables politique et associatif palestiniens et israélien, ou encore des députés locaux comme David Guiraud.

Nous appelons également toutes nos adhérentes et adhérents, tous nos sympathisants, tous les amis de la Palestine en général, à participer massivement, avec des drapeaux palestiniens, au **rassemblement de soutien, ce jeudi 28 mars à partir de 12h00, devant le tribunal de Lille**.

MIREILLE, POUR L'AFPS 59/62